

CR réunion

CD décembre 2018 - 18h45

Animateur : Alexandre F

Rapporteur : Luc M

Présents : Frédéric V, Nicolas M, Bruno C, Alexandre F, Luc M, Claire L, Julian C

Excusés : Karine D, Alix R.

Invités : Sévak A

1. Point devant faire l'objet d'un vote / décision

- Election du nouveau bureau
 - Président : pas de candidat
 - Secrétaire : Claire Lombardi
 - Trésorier : Bruno Cheriaux
 - Responsable formation : Alexandre Fuselier

Vote

- Contre : 0
 - Abstention : 0
- Voté!

Donner l'accès à la comptabilité et signature des chèques aux membres du bureau → Claire et Alexandre.

Donner droit de regard sur la comptabilité à tous les membres du CD
Retirer les droits d'accès de Claude (qui a quitté le CD)

- Déclaration du bureau + CD + nouveau statuts en Préfecture ⇒ Claire (formée par Bruno)
- Déclaration du bureau + CD + nouveau statuts sur le site de la FFME ⇒ Claire
- Déclaration Polyèdre ⇒ pas de déclaration à faire. Les membres du bureau n'ont pas changé.
- Répartition des tâches entre les membres du CD
Le fichier listant toutes les tâches à faire dans l'association → mis à jour lors de la réunion

Une mise à jour des droits d'accès au drive est à réaliser → Bruno

Remarque : Damien O n'est plus adhérent au Gums, il ne fait donc plus partie de CD

2. Point devant faire l'objet d'une discussion

- Retours sur l'AG et AGE

Retour sur la gestion :

2 personnes ont réalisé à elles seules le nettoyage de toutes les chambres. A l'avenir mieux communiquer sur l'entretien des chambres en début de séance.

Communication sur les convocations:

Il y a eu confusion lors des inscriptions. A l'avenir la communication doit être plus claire. Il est préférable de traiter une seule information par mail lorsque celle-ci est importante.

Pouvoirs :

Arrêter la pratique de récupérer des pouvoirs sans nom de mandataire

Une mention est à apposer sur les pouvoirs de l'année prochaine :

Mention discutée : *“Je soussigné m'engage à avoir donné mes consignes de vote à mon mandataire”*

- Nouvelle organisation de la gestion des voies des SAE (Retour Sévak)

Réunion comité escalade avec Laurent Hennebo (11 décembre) et les différents clubs d'escalade de l'agglomération pour soumettre le projet à la mairie:

Pas de veto de la part des clubs → projet soumis à la mairie

Présentation du projet :

Détails du projet →

<https://drive.google.com/open?id=0B-L1hRVLiPXTYWNfLVR1eGNtcm5TbHRFNy1UMHhmd054bkpR>

Idée générale:

Professionaliser l'équipement des voies pour en améliorer la qualité.

Concernant le mur de Berthollet, un renouvellement de la totalité des voies pourra être réalisé chaque année (aujourd'hui, seule la moitié du mur est renouvelé chaque année)

Estimation des coûts du projet :

Équipement 5voies/jour. Coût prestation du BE escalade 250€/jour. Soit 50€/voie

Coût pour le Gums :

70€/an : Gymnase Baudelaire

160€/an : Gymnase Berthollet

150€/an : Gymnase Evire

Total : 540€/an pour le Gums (estimation)

Déséquipement : resterait à la charge des clubs. Cela reste à confirmer à confirmer

Le projet a été validé par l'ensemble des clubs utilisant les SAE de l'agglomération. Laurent Hennebo le présentera en Janvier à la mairie d'Annecy. Une association sera créée pour porter et organiser ce projet. Son champ d'action sera seulement pour l'organisation des rééquipements.

Le CD reste vigilant pour garantir la pérennité de nos créneaux.

Remarque : globalement les autres clubs valident le projet avec plus ou moins d'enthousiasme.

Ce coût n'est pas prévu au budget 2018/2019 du GUMS.

Notre budget annuel étant juste à l'équilibre, ce surcoût devra être compensé par une augmentation des cotisations

Vote : reporter le coût sur les cotisations → ok (unanimité)

Réflexion en cours: faut-il uniquement faire supporter ce surcoût sur les adhérents pratiquant l'escalade ?

3. Informations diverses

- Retour sur notre candidature à la FFCAM (Claire)

Accepté ! Gums Annecy section FFCAM

Les mails et documents officiels doivent être archivés sous le drive

Alexandre contacte la FFCAM pour les gérer les équivalences de formations.

- Communication WE Sécu à faire

- COCO : Mise en place d'une organisation des tâches pour la prochaine édition. Nico et Elena sont les référents.
- Soirée galette : envoi 2ème semaine de janvier par Sendinblue
- Durant l'AG les RAIDS en ski de rando ont été évoqué. Ces Raids n'étaient pas organisés par le GUMS. Ils n'ont pas été comptabilisés dans les statistiques. Nous n'aurions pas dû en parler.
- L'UF neige avalanche et cartographie niveau 1 pourra être validée par les initiateurs une fois le club affilié à la FFCAM
UF neige : 2020
UF Carto : 2019
- Boîte postale au polyèdre : 30€ par an. Le Gums renouvelle la location/service de la boîte postale

Remarque : dommage que les informations relatives à l'escalade ne remontent pas en amont. Définir une organisation pour récupérer les infos importantes auprès de toutes les informations dont les responsables d'activité ne sont pas présents au CD : Escalade, slakline, raquette, rando, ski, CO

→ le rapporteur s'occupe de demander aux responsables d'activité un rapport d'activité avant chaque CD

Rapporteur : Julian
Animateur : Karine
2nde quinzaine de Mars